

REPUBLICQUE FRANCAISE  
 DEPARTEMENT DU DOUBS  
 ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
 CANTON D'AUDINCOURT  
 COMMUNE DE SELONCOURT  
 DELIBERATION  
 DU  
 CONSEIL MUNICIPAL

<b>DCM20200929-11</b>	<b><u>Séance du 29 septembre 2020 à 18h30</u></b>
	L'an <b>deux-mille-vingt</b> du mois de septembre le vingt-neuf septembre le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
<b>NOTA</b> Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 30 septembre 2020, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 22 septembre 2020 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<b><u>Etaient présents</u></b>	
<b><u>Etaient excusés ayant donné procuration</u></b>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.	

**OBJET : RUE VIETTE – DEMANDE DE SUBVENTION A PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION AU TITRE DES FONDS DE CONCOURS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux sont prévus rue Viette dans la continuité du réaménagement du cœur de ville.

Afin de réaliser ces travaux, Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide de Pays de Montbéliard Agglomération au titre des fonds de concours.

Montant estimatif de travaux : 455 380.02 € HT soit 546 456.02 € TTC.

Le plan de financement de l'opération est établi comme suit :

Co-financeurs	Dépenses subventionnables en € HT		Subventions escomptées	%
	Désignation	Montant		Sur total H.T.
DEPARTEMENT 25 OPSA	Couche de roulement	57 014.00	57 014.00 €	12.52 %
SYDED ECLAIRAGE PUBLIC	Lot 02 Eclairage public	27 633.00	6 909.00 €	1.52 %
PMA fonds de concours	Aménagements de la rue viette	455 380.02	50 000.00 €	10.98 %
	TOTAL SUBVENTIONS ESCOMPTEES		<b>113 923.00 €</b>	<b>25.02%</b>
	MONTANT SOLDE T.T.C. FONDS LIBRES VILLE DE SELONCOURT		432 533.02 €	
	TOTAL DE L'OPERATION T.T.C.		546 456.02 €	

La Commission Voirie, réunie le 14 septembre 2020, a émis un **avis favorable**.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à/par....**

- sollicite l'aide financière de Pays de Montbéliard Agglomération ;
- se prononce sur le plan de financement exposé ci-dessus ;
- s'engage à prendre en charge le financement des organismes cités qui ne répondraient pas à hauteur de la subvention prévue et demandée ;
- demande l'autorisation de commencer les travaux avant la décision attributive de subvention de Pays de Montbéliard Agglomération ;
- autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2020.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 29 septembre 2020

**Le Maire,  
Daniel BUCHWALDER**

PROJET